



Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité
Ministère du Logement et de la Ville

Direction générale de l'action sociale

Sous-direction des politiques d'insertion
et de lutte contre les exclusions
Bureau des politiques de prévention,
d'insertion et d'accès aux droits (PIA)

Document du 8 avril 2008

**2^{ème} réunion du Groupe de réflexion sur
la table-ronde sur la pauvreté et l'exclusion sociale sous
Présidence Française de l'Union Européenne
Lundi 7 avril 2008
à la DGAS**

Compte rendu synthétique et relevé de décision

I) Propos introductifs

(*Claire DESCREUX, sous-directrice des politiques d'insertion et de lutte contre les exclusions*)

Rappel de la première réunion du groupe du 25 janvier, avec le mandat du groupe et les demandes qui leur ont été faites.

Mandat du groupe : Faire part de contributions pour faire avancer les réflexions sur le choix des **thématiques et questions clés** à débattre lors des ateliers de la table-ronde.

Demande à la dernière réunion : envoyer des contributions à la DGAS sur thèmes et proposition d'orateurs/animateurs. Quelques propositions reçues.

II) Rapport d'étape sur l'organisation de la table-ronde

(*Marie KEIRLE, chef du bureau des affaires européennes et internationales - DGAS*)

Marie Keirle présente les avancées depuis la dernière réunion.

Le projet de programme présenté le 13 mars à la Commission européenne en présence des parties prenantes a été reçu favorablement. Les points clés de cette Table Ronde sont l'articulation sur le thème de l'Inclusion Active (IA) et le renforcement des modalités de participation des personnes en situation de pauvreté.

Nous attendons les contributions des parties prenantes qui devaient être envoyées à la Commission le 31 mars.

Rappel : l'objectif de la table-ronde (TR) est de permettre de définir des messages-clés. Ces derniers devant être portés lors de la réunion des ministres en charge de la lutte contre les exclusions qui suivra la table-ronde.

Perspectives : La DGAS doit envoyer mi-avril le programme révisé et le projet de note de fond (en vue de la prochaine réunion à Bruxelles le 7 mai pour discussion sur participants/intervenants).

III) Propositions sur la participation des personnes en situation de pauvreté
Intervention d'EAPN (Marie GUIDICELLI) et ATD Quart Monde (Marie-Cécile RENOUX)

EAPN et ATD Quart Monde ont pris part à la réunion du groupe de travail sur la question de la participation qui s'est tenu à la DGAS le 31 mars dernier.

➤ **Proposition d'EAPN :**

S'appuyer sur les **7^e rencontres des personnes en situation de pauvreté** pour que, en plus du message introductif, certaines personnes désignées lors des rencontres participent en tant qu'**experts** aux ateliers de la TR. Au sein d'EAPN il y aura (en vue de la rencontre) une préparation sur des thèmes abordés lors de la TR.

➤ **Proposition d'ATD Quart Monde :**

1 visite de terrain de la TR dans une **université populaire** (lieu de dialogue et de réflexion avec les personnes en situation de pauvreté et d'autres citoyens. Cette démarche d'université populaire existe dans les pays suivants de l'Union Européenne : Belgique, Luxembourg, Grande Bretagne, Espagne, Pays Bas).

Précise qu'il faut faire attention au vocabulaire : bénéficiaires / usagers ; il ne faut pas réduire la participation des personnes en situation de pauvreté (expression utilisée) à la présentation de l'expérience d'usagers de dispositifs sociaux mais comme ayant une expertise à apporter dans le débat social.

Remarque : il n'y a pas de monopole d'un groupe pour choisir ces personnes ; pourtant il faut que cela s'inscrive dans une suite de travaux menés par elles sur ces sujets.

→**Propositions :**

Jacques Dughera, Secrétaire Général du CNIAE, propose de s'appuyer sur le groupe du CORACE composé de salariés de l'insertion par l'activité économique pour l'atelier WISE.

Il faut éliminer le scepticisme ambiant sur l'utilité de la participation (parler d'expériences comme au Grenelle de l'insertion...).

IV) Echange sur projet de note de fond et la préparation des ateliers

➤ **Présentation des attentes** (*Catherine LESTERPT, chef de bureau PIA*) :

Le **21 avril** au plus tard, la DGAS doit rendre le projet de note de fond et programme révisé à la Commission.

Les membres du groupe sont invités à faire des remarques sur le projet en cours (dernière version du 7 avril).

Afin d'avancer sur la délimitation des ateliers, les membres du groupe sont invités ensuite à :

- définir les **questions clés** des ateliers, donner des idées d'**intervenants** et **animateurs** spécialistes des thématiques pour ces ateliers et des idées de **visites de terrain**.

Remarque : penser les entrées territoires et population croisées avec les thèmes ; les intervenants peuvent être des experts ou des porteurs d'expérience.

➤ **Présentation des principaux changements apportés à la note du 3 avril envoyée avant la réunion du groupe de réflexion**

- contexte avec mention plus explicite de l'articulation entre la table-ronde et d'autres événements en amont et en aval,
- objectifs ciblés dans la perspective de proposer les messages clés aux ministres qui seront réunis à l'issue de la TR : soutenir concrètement l'inclusion active, la MOC, la participation des personnes en situation de pauvreté, perspectives
- sujet de l'inclusion active plus développé,
- programme inchangé,
- le contenu des ateliers reste à détailler et les titres à stabiliser. En ce qui concerne l'atelier sur le logement la modification principale porte sur le périmètre de l'atelier afin de conserver une cohérence d'ensemble à la table-ronde. Le thème précis est l'hébergement et le logement comme vecteur d'accès à l'emploi et d'inclusion active.

➤ **Echanges avec le groupe de réflexion sur la note de fond et le contenu des ateliers :**

▪ **Sur la note de fond**

- sur les programmes d'expérimentation et les politiques innovantes (dans la rubrique « Sujet ») : réintégrer en le reformulant le paragraphe sur les politiques expérimentales contrôlées,
- la question de l'IA pose le problème de la qualité de l'emploi et de l'attractivité des métiers (l'emploi s'éloigne aussi des personnes) : en parler dès le début (dans la rubrique « Sujet »),
- la forme est assez littéraire : proposer un format de type brochure,
- la partie « Détail des réunions et ateliers » doit être plus concrète ; elle doit se nourrir des propositions du groupe de travail,
- pour la 2^e journée le terme de restitution n'est peut être pas correct par rapport à ce qu'on attend : plutôt préconisation pour la réunion des ministres,
- penser à signaler l'implication des parties prenantes.

▪ **Sur les intervenants et participants**

- la représentation des **partenaires sociaux et des acteurs locaux - participants et intervenants** - est particulièrement requise compte-tenu de la thématique de l'inclusion active et pour que la question des territoires soit abordée lors de la TR (question qui intéresse les élus, « gestionnaires » de territoires)

→ **Propositions :**

S'appuyer sur l'ADF (voir avec Christine COTE), sur les PLIE (plans locaux pour l'insertion et l'emploi), sur le réseau IDEAL (voir avec Laurent Cyterman) et sur le réseau européen ELISAN (réseau européen pour l'inclusion et l'action sociale locale rassemble élus locaux, municipalités et associations nationales de collectivités – contacter Daniel Zielinski, délégué général de l'UNCCAS).

- La question des services sociaux et leur qualité est centrale.

→ **Propositions :**

- associer les professionnels qui délivrent ces services (dont ceux en cours de formation),

- faire un lien entre les travaux en cours du Comité de protection sociale, sur le thème qualité des SSIG, et ceux préparatoires à la TR, puisque le 3^{ème} pilier de l'inclusion active est un meilleur accès à des services de qualité.

➤ **Propositions sur les ateliers** (titres provisoires) :

- Séance plénière 1 :

Penser à la place de la société civile organisée (plate forme sociale).

Pilier 1

- Atelier 1 : Garantir un revenu minimum adéquat

Question du niveau du revenu minimum (en relatif)

Question des niveaux paraît fondamentale

→ attention pas facile sur ce sujet de sortir de discussions sur exemples

RSA sujet difficile à comprendre au niveau européen

→ revenir à la base de l'idée

Approche workfare, la question est comment ne pas entrer dans cette approche workfare ?

Thème problématique : la trappe à inactivité

Pilier 2 : critique sur la typologie apte / inapte ; c'est entre apte et inapte qu'est l'inclusion active.

Question de typologie est importante et suscite de forts débats dans l'UE.

- Atelier 2 : Marché du travail : insertion et accompagnement dans l'emploi

Ne pas parler que d'accompagnement « vers » l'emploi mais « dans » et « à partir » de l'emploi.

- Atelier 3 : Un emploi, mais le(s)quel(s) ? *Travailleurs pauvres et qualité de l'emploi*

Conseil de l'Europe doit rendre en octobre les travaux d'un groupe sur les travailleurs pauvres en vue de la rédaction de lignes directrices. Eventuellement demander au consultant qui a mené les travaux, de présenter lors de cet atelier les principales questions avant élaboration des lignes directrices.

Mettre RSE dans cet atelier (plutôt que dans le 2) : question de la nature des employeurs en référence aux groupements d'employeurs.

Attention, à ne pas être redondant avec le contenu de l'atelier sur la qualité de l'emploi de la Conférence égalité professionnelle (DGAS voir avec SDFE).

Pilier 3

- Atelier 5 : Exclusion financière : des services financiers accessibles, garants de l'inclusion sociale

Problème avec le ministère des Finances / alors que la Commission veut aboutir à une recommandation sur l'inclusion financière.

→ montrer que c'est un exercice européen (pas sur les questions françaises). **Intervention au niveau des cabinets nécessaire auprès de Bercy**

Rajouter le microcrédit social.

- Atelier 6 : Accès à des services de santé

Changer le titre et l'approche de cet atelier : quels services d'accompagnement pour lever les obstacles à l'emploi et l'insertion des personnes vulnérables parce que rencontrant des difficultés de santé (ex : alcoolisme, toxicomanie, santé mentale).

- Atelier 7 : Comment renforcer la Méthode Ouverte de Coordination (MOC) ?

Centrer le thème sur les outils (alors que le panel du 2^e jour sur la MOC se centre plus sur la préparation des messages clés).

En juillet, la Commission sort une communication sur la MOC. La TR pourrait donc échanger et réagir sur cette communication.

➤ **Méthode de travail (suite) :**

Constituer des sous-groupes par atelier avec la méthodologie de travail suivante : désignation d'un référent par groupe (1 membre du groupe de réflexion volontaire) qui devra envoyer à la DGAS **d'ici le 17 avril** la synthèse des propositions reçues des autres membres du groupe de réflexion.

Les personnes qui souhaitent envoyer une contribution sont :

J. Dughera (CNIAE) : ateliers 2 et 3

Michel Mercadie (FNARS) : ateliers 2 et 4

Marie-Cécile Renoux (ATD Quart Monde) : ateliers 2 et 4

Véronique Delarue (DGEFP) : ateliers 1, 2 et 3

Administration (DGAS) : atelier 7

Directeur de la FEANSA (via Mr Mercadie) : atelier 7

V) Calendrier des prochaines réunions du groupe de réflexion

Celui fixé lors de la première réunion est caduc (ne correspond pas aux échéances de la commission) : prochaine date le **26 mai 2008** (DGAS – salle 2129 – 10h à 13h).

Liste des présents

Organisme	Nom/Prénom	Fonction	Coordonnées messagerie	Tél
Représentation permanente de la France auprès de l'Union Européenne	Valérie SAINTOYANT	Conseillère adjointe pour les affaires sociales	valerie.saintoyant@diplomatie.gouv.fr	+32 (0) 2 229 82 11
DAEI – Equipe Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne	Annie DE CALAN	Chargée de mission	anne.decalan@sante.gouv.fr	01 40 56 71 60
DGAS	Claire DESCREUX	Sous-directrice des politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion	claire.descreux@sante.gouv.fr	01 40 56 85 72
DGAS	Catherine LESTERPT	Chef du bureau des politiques de prévention, d'insertion et d'accès aux droits	catherine.lesterpt@sante.gouv.fr	01 40 56 85 65
DGAS	Marie KEIRLE	Chef du bureau des affaires européennes et internationales	marie.keirle@sante.gouv.fr	01 40 56 85 31
DGAS	Sylvie ZIMMERMANN	Chargée de mission Bureau des politiques de prévention, d'insertion et d'accès aux droits	Sylvie.zimmermann@sante.gouv.fr	01 40 56 64 89
MINEFE – Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle	Véronique DELARUE	Département synthèse	veronique.delarue@finances.gouv.fr	01 43 19 32 53
Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)	Marie-Cécile RENOUX	ATD Quart-Monde	mcrenoux@wanadoo.fr	06 80 07 80 84
Observatoire National De La Pauvreté et De L'Exclusion Sociale (ONPES)	Agnès de FLEURIEU	Présidente de l'ONPES	agnes.de-fleurieu@equipement.gouv.fr	01 40 81 68 14 01 40 56 88 06 (Secrétariat général ONPES)
CNIAE	Jacques DUGHERA	Secrétaire général	jacques.dughera@maisoncohesionsociale.gouv.fr	01 73 54 02 09
FNARS	Michel MERCADIE	Secrétaire général	Mercadie.michel@	01 48 01 82 00
EAPN	Marie GUIDICELLI	Fondation Armée du Salut	mguidicelli@armedusalut.fr	01 43 62 25 50

Organisme	Nom/Prénom	Fonction	Coordonnées messagerie	Tél
Cabinet Logement et Ville	Christine de CHEFDEBIEN	Conseillère technique	christine.de-chefdebien@logement.gouv.fr	01 42 75 79 58
Cabinet du Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté	Catherine PALPANT	Conseillère technique	catherine.palpant@pm.gouv.fr	01 44 38 14 27
DGAS	Laurent CYTERMANN	Chef de bureau minimas sociaux	laurent.cyterman@sante.gouv.fr	01 40 56 88 46
DGAS	Marion LEBON			